

Département Santé-Environnement
Courriel : ARS-DD77-SE-EAU@ars.sante.fr
Téléphone : 01 78 48 23 38
Fax : 01 78 48 22 56

SMAEP THEROUANNE MARNE ET MORIN
25 bis rue Vigne Croix

77410 CHARNY

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre du Code de la Santé Publique - Titre II : sécurité sanitaire des eaux et des aliments

SMAEP THEROUANNE-MARNE-MORIN - SAUR

Prélèvements, mesures de terrain et analyses effectués pour l'ARS-DD77 par le laboratoire CARSO-LSEHL

Prélèvement et mesures de terrain du 02/07/2024 à 10h25 pour l'ARS et par KOYAOTTO GERARD

Nom et type d'installation : PRECY SUR MARNE - SMAEP TMM (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance : CENTRE BOURG - PRECY-SUR-MARNE (ECOLE RDC CUISINE)

Code point de surveillance : 0000000379 Code installation : 000334 Type d'analyse : D1E7

Code Sise analyse : 00245542 Référence laboratoire : LSE2407-33034 Numéro de prélèvement : 07700245765

Conclusion sanitaire (Prélèvement n° 07700245765)

Eau d'alimentation non-conforme aux références de qualité pour le paramètre conductivité. Ce dépassement est dû à la nature de l'eau captée et n'a pas d'impact sur la santé humaine. De plus, les valeurs en chlore mesurées sont trop faibles, il est recommandé d'avoir des valeurs minimales de 0,10 mg/l sur l'ensemble du réseau de distribution.

lundi 22 juillet 2024

Pour la Directrice Générale et par délégation
Pour la Directrice de la délégation départementale et par délégation
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires



Alice ARLOT-HENRY

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

			Limites de qualité		Références de qualité	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	20,6	°C				25
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,3	unité pH			6,5	9,0
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,04	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,10	mg(Cl ₂)/L				

			Limites de qualité		Références de qualité	
Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	sans objet				
Coloration	<5	mg(Pt)/L				15,0
Couleur (qualitatif)	0	sans objet				
Odeur (qualitatif)	0	sans objet				
Saveur (qualitatif)	0	sans objet				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1	NFU				2,0
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,22	unité pH			6,5	9,0
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	1246	µS/cm			200	1100
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L				0,1
Nitrates (en NO ₃)	40	mg/L		50,0		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	2	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		

Département Santé-Environnement

Courriel: ARS-DD77-SE-EAU@ars.sante.fr

Téléphone : 01 78 48 23 38

Fax : 01 78 48 22 56

SMAEP THEROUANNE MARNE ET MORIN
25 bis rue Vigne Croix

77410 CHARNY

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre du Code de la Santé Publique - Titre II : sécurité sanitaire des eaux et des aliments

SMAEP THEROUANNE-MARNE-MORIN - SAUR

Prélèvements, mesures de terrain et analyses effectués pour l'ARS-DD77 par le laboratoire CARSO-LSEHL

Prélèvement et mesures de terrain du 02/07/2024 à 10h16 pour l'ARS et par KOYAOTTO GERARD

Nom et type d'installation : PRECY SUR MARNE - SMAEP TMM (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance : CENTRE BOURG - PRECY-SUR-MARNE (ECOLE RDC CUISINE)

Code point de surveillance : 0000000379 Code installation : 000334 Type d'analyse : PCPCL

Code Sise analyse : 00246091 Référence laboratoire : LSE2407-33033 Numéro de prélèvement : 07700246314

Conclusion sanitaire (Prélèvement n° 07700246314)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

vendredi 26 juillet 2024

Pour la Directrice Générale et par délégation
Pour la Directrice de la délégation départementale et par délégation
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires



Alice ARLOT-HENRY

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Analyse laboratoire

		Limites de qualité		Références de qualité	
Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
DIVERS MINERAUX					
Perchlorate	3,30	µg/L	15,00		4,0